

En direct du conseil municipal De Tramayes le 11/12/2020

Bulletin d'information n° 230

Rythmes scolaires

La loi prévoit que tous les trois ans, il soit nécessaire de reprendre le dossier des rythmes scolaires pour éventuellement modifier l'existant. L'ensemble des conseillers municipaux considère que le fonctionnement actuel est satisfaisant et qu'il n'y a donc pas lieu d'en changer. Toutefois, avant de confirmer cette position, il est souhaitable d'avoir l'avis du conseil d'école et de la communauté de communes, sachant que le bon fonctionnement actuel des accueils extrascolaires repose sur le service enfance et jeunesse.

Réflexion sur les projets communaux

Le vendredi 11 décembre, nous avons appris que la commune de Tramayes faisait partie des 1000 communes françaises engagées dans le dispositif « Petites Villes de Demain ». Cela va nous permettre de bénéficier d'un accompagnement particulier de l'Etat pour mettre en place, dans les six ans à venir, des actions en lien étroit avec la communauté de communes. Le conseil municipal est donc invité à définir des projets comme par exemple l'aménagement de l'ancienne école élémentaire, la rénovation de la salle omnisports, la création d'espaces dédiés à des associations, l'extension des services au public et bien évidemment à les prioriser.

Dans un premier temps, l'ensemble du conseil municipal est favorable à une transformation au sein du bâtiment de la mairie permettant de créer de nouvelles salles en lieu et place du garage situé sous l'accueil mairie et des deux appartements situés à l'étage. Ce dossier pourrait être finalisé en 2021.

Appel d'offre cantine municipale

Afin de respecter le code des marchés publics, une consultation a été faite auprès de quatre sociétés pour fournir les repas à la cantine municipale pour l'année à venir, solution pouvant être reconduite deux années supplémentaires en fonction du degré de satisfaction. Au terme de cette consultation, c'est la société Bourgogne Repas qui a été retenue et qui fournira donc les repas des enfants dès le 4 janvier 2021.

Information chaufferie

Depuis plusieurs mois, le réseau de chaleur avait une fuite. Initialement, lors d'investigations internes mais aussi confirmées par une entreprise et un expert d'assurance, la suspicion s'est portée sur la branche de réseau alimentant le lotissement SEMCODA. Toutefois, lors de sondages réalisés sur le chemin des écorces, rien de sensible n'a pu être démontré sur cette branche de réseau et il a fallu faire en urgence des sondages en d'autres points du réseau afin de cerner cette fuite qui prenait de plus en plus d'importance et qui commençait à mettre en péril le bon fonctionnement pour l'ensemble des usagers. Grâce à une caméra thermique et des thermomètres portatifs la cause a été trouvée entre la chaufferie et le jardin partagé sur le réseau alimentant l'hôpital, le lotissement SEMCODA et la maison de santé pluridisciplinaire. Avec le concours de l'entreprise GUERIN, cette fuite a été réparée durant la nuit du vendredi 27 novembre. Toutefois, il a été constaté qu'il existait une seconde fuite importante sur le réseau alimentant la mairie. Le positionnement précis de cette fuite a été fait par la société SUEZ qui a utilisé une méthode par ultrasons. Située à proximité du skate park, cette fuite était à plus de 3 mètres de profondeur dans un endroit qui rassemblait plusieurs réseaux. De fait, ce n'est que le samedi 5 décembre que l'entreprise GUERIN a pu intervenir pour la réparation. Depuis le réseau de chaleur a repris son fonctionnement normal. La municipalité adresse ses regrets aux usagers pour les perturbations occasionnées et remercie les entreprises GUERIN pour leur réactivité.

Décisions budgétaires modificatives

Afin de pouvoir régler les dernières factures de l'année, en particulier le versement d'une subvention à l'association de cantine scolaire et l'intervention non programmée de la société GUERIN sur le réseau de chaleur, le conseil municipal a adopté quelques ajustements budgétaires.

Questions diverses

La rédaction d'un bail avec Monsieur CHARVET est en cours pour la reprise de l'hôtel restaurant « Le Commerce » dans l'objectif d'une réouverture au printemps 2021.

Les travaux de l'ancienne gendarmerie se poursuivent régulièrement. Toutefois, pour des problèmes d'humidité, l'enduit des façades ne pourra se faire qu'au printemps avec sans doute une reprise de ces façades.

Le secrétariat de mairie sera ouvert aux horaires habituels, excepté samedi 26 et lundi 28 décembre 2020.



*Malgré le contexte si particulier que nous vivons,
Les membres du conseil municipal souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année à tous !*

Prenez soin de vous et de vos proches.

Permanence de l'assistante sociale : 03/85/59/03/18

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TRAMAYES

Suite à la crise sanitaire que nous traversons et afin de limiter les contacts, nous regrettons de ne pas pouvoir assurer la distribution des calendriers comme habituellement.

Cette année nous vous remettons le calendrier par l'intermédiaire de la mairie avec le « En Direct ».

Prenez soin de vous et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine dans de meilleures conditions.

BIBLIOTHEQUE DE TRAMAYES

Fermeture du jeudi 24 décembre au samedi 2 janvier inclus. Réouverture mardi 4 janvier 2021.

Belles fêtes de fin d'année à tous.

OPERATION T.I.R.E. BOUCHONS

Traitement Interactif pour le Recyclage de l'Ecorce

L'association A.M.i 71 (<https://sites.google.com/a/ami-handicap.org/amid71/>) propose une collecte de bouchons de liège ou plastique au profit de l'association nationale de défense des malades et handicapés. Un container de 30 litres est à votre disposition dans le couloir de la mairie.